



Communiqué

La CGT Radio France a décidé de lever la grève jeudi 16 avril à 13h00, délai nécessaire pour que les grévistes dans les stations de France Bleu ou en horaires décalés puissent prendre leurs dispositions.

Ce mouvement de 28 jours a démontré la grande dignité, la détermination et la créativité des salarié-es de Radio France en grève. Il a porté avec force les valeurs de la radio publique. Cette grève historique n'a pourtant pas suffi à faire reculer la direction et le gouvernement. Une nouvelle étape s'annonce maintenant. Le plan stratégique, lourd de menace pour la production, les antennes, les métiers, accompagné d'un plan de suppressions d'emplois reste à combattre. Pour le repousser, les salarié-es devront continuer à faire preuve de la même unité et de la même détermination.

Paris, le 15 avril 2015